

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté de l'Exécutif du 1^{er} juillet 1992 portant
désignation des membres du Conseil communautaire de
l'Aide à la jeunesse**

A.Gt. 30-01-1995

M.B. 11-07-1995

Le Gouvernement de la Communauté française,
Vu le décret du 4 mars 1991, notamment l'article 28;
Considérant que dans l'intérêt des jeunes, il convient de procéder à la
mise à jour de la composition du Conseil communautaire de l'Aide à la
jeunesse,

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er} de l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté
française du 1^{er} juillet 1992 désignant les membres du Conseil
communautaire de l'Aide à la jeunesse les noms suivants sont supprimés :

M. Walthère Davister
Mme Marlyse De Breucker
M. Jean-François Jacquemin
M. Marcel Jaminon
M. Edmond Pierard
M. Guy Lemoine
Mme Corinne Matillard
M. Jean-Marie Letot.

Au même article 1^{er} les noms suivants sont ajoutés :

M. Bernard De Vos
M. Jacques Loiseau
M. Jean-Louis Bartel
Mme Muriel Godechoul
M. Jean-Claude Bogaert
Mme Nelly Brisbois
Mme Isabelle Dujacquier
Mme Françoise Mulkay

Article 2. - La présente modification entre en vigueur le 30 janvier
1995.

Bruxelles, le 30 janvier 1995.

Par le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre qui a l'Aide à la jeunesse dans ses attributions,

M. LEBRUN